

**Revalorisation salariale : 220 000 salariés de l'aide et du soin à domicile ont bénéficié d'une revalorisation de leurs salaires**  
**(avenant 43) malgré l'engagement d'une grande partie des financeurs**

Le 15 décembre 2021, les 220 000 salariés de l'aide et du soin à domicile ont bénéficié d'une revalorisation de leurs salaires (avenant 43) malgré l'engagement d'une grande partie des financeurs. Cette revalorisation a été obtenue après plusieurs années de négociations entre partenaires sociaux, mais elle n'a pas été financée par les collectivités territoriales. Les financeurs ont refusé de financer cette revalorisation, ce qui a entraîné une dégradation des conditions de travail des salariés.

## De très fortes inquiétudes perdurent sur le financement des revalorisations salariales (avenant 43) malgré l'engagement d'une grande partie des financeurs

15 décembre 2021

Faisant suite à plusieurs années de négociations entre partenaires sociaux, les 220 000 salariés de l'aide et du soin à domicile ont bénéficié d'une revalorisation de leurs...[Voir la suite](#) [1]

### Source

URL:<https://a-dom-aide68.fr/actualite-adedom/de-tres-fortes-inquietudes-perdurent-sur-le-financement-des-revalorisations>

### Liens

[1] <https://a-dom-aide68.fr/actualite-adedom/de-tres-fortes-inquietudes-perdurent-sur-le-financement-des-revalorisations>